

53^{ème}
COUPE
DIDIER
ILLOUZ

RCF - Golf de la
Boulie, Versailles

05-07
Juin 26



RACING
CLUB
DE FRANCE



53^{ème} COUPE DIDIER ILLOUZ
Grand Prix du Racing Club de France
5 Juin au 7 Juin 2026

LAUREATS 2025 :



Giselle ZHAO
Arthur CARLIER

65-68-67 200 -16 (RCF la Boulie)
67-69-67 203 -7 (Saint Cloud)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2026 édité par la FFGolf.

L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.

En 2025 elle était classée catégorie 0 chez les dames et catégorie 3 chez les messieurs.

L'épreuve est classée Grand Prix Elite chez les Dames et les Messieurs pour 2026.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue.

Le champ de l'épreuve comprendra 123 joueurs. (84 Messieurs et 39 Dames)

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix Fédéraux édité par la Fédération Française de Golf.

L'index et les classements (mérite français et WAGR) pris en compte seront ceux à la clôture des inscriptions, le jeudi 21 mai. La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 27 mai sur <https://racingclubdefrancelaboulie.com/>

1 Série Messieurs

Repères Blancs

1 Série Dames

Repères Bleus

Le comité d'organisation disposera de 12 wild-cards (incluses dans les 123 joueurs). Ces wild-cards seront attribuées en discussion avec la Ligue de Paris Ile-de-France en fonction des demandes reçues auprès de la Ligue de Paris Ile-de-France.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2 FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous / classement sur l'addition des 3 tours

Parcours La Vallée – Par 70 Messieurs – Par 72 Dames

Un cut interviendra à l'issue du 2^e tour. Les 42 premiers messieurs et ex aequo ainsi que les 20 premières dames et ex aequo seront qualifiés pour le 3^e tour.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place, un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions du play-off seront déterminées par le comité de l'épreuve.

3 DEPARTS

Les départs se feront du trou n°1 uniquement.

Les joueurs seront répartis par le comité de l'épreuve suivant la méthode prescrite dans le cahier des charges de la FFGolf à partir de 7h30. Les Messieurs groupés dans un champ, les dames dans un autre champ.

Pour le 2^{ème} tour, l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront consultables sur <https://racingclubdefrancelaboulie.com/>

4 ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de la Boulie
53^e Coupe Didier Illouz
78 000 VERSAILLES**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions.

Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagné du règlement au plus tard le jeudi 21 mai.

Adultes et joueurs étrangers:	110 Euros
Nés entre 2002 et 2007 :	65 Euros
Nés en 2008 et après :	50 Euros

La journée d'entraînement sera le jeudi 4 juin.

5 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé :

Le Directeur de Tournoi

Le Directeur du Golf de la Boulie

Le Président de la Commission Sportive du Golf de la Boulie

Le Chef arbitre du Tournoi

Le Représentant de la Ligue de golf de Paris Ile-de-France

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus tout en respectant le cahier des charges fédéral.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

6 ÉTIQUETTE ET TENUE SPORTIVE

Le golf attend de ses compétiteurs qu'ils respectent l'étiquette et se comportent de manière correcte et sportive.

Un joueur en infraction avec l'étiquette ou un comportement correct et sportif sera informé par le Comité de l'épreuve sur une possible sanction allant jusqu'à la disqualification. La décision prise par le comité sera définitive.

Les joueurs et leurs accompagnants devront se confirmer au règlement intérieur du club en vigueur ainsi que la charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de la Boulie.